

Réunion publique du Conseil de quartier Secrétan
18 avril 2013 – 19h30
Ecole élémentaire - 119 B Avenue Simon Bolivar - 75019 Paris

Réunion animée par **Colombe BROSEL**, Déléguée du Maire pour le quartier Secrétan.



ORDRE DU JOUR

- **Echanges avec François DAGNAUD, Maire du 19e**
- **Présentation de l'Accorderie du Grand Belleville**, en présence de la coordinatrice du projet
- **Présentation d'un projet de création d'une zone de rencontre sur la Butte Bergeyre**, en présence de la direction de la voirie et des déplacements
- **Présentation de l'association des Habitants de la Butte Bergeyre et en particulier de leur projet d'agriculture urbaine**, en présence des membres de l'association

OUVERTURE ET ECHANGES AVEC FRANÇOIS DAGNAUD, MAIRE DU 19^{EME}

Après la démission de Roger MADEC, qui souhaitait passer le relai et se consacrer à son mandat de sénateur de Paris, François DAGNAUD a été élu Maire du 19^{ème} lors du Conseil d'Arrondissement du 4 février 2013. Il était auparavant Premier adjoint au Maire du 19^{ème} et Adjoint de Bertrand DELANOE, Maire de Paris, durant près de 10 ans.

Il se rend aujourd'hui dans les différents Conseils de quartier afin de se présenter aux habitants et d'échanger avec eux. François DAGNAUD considère que l'instance du Conseil de quartier est un outil important de démocratie participative. Beaucoup de projets portés par la Mairie sont en effet issus des Conseils de quartier.

Habitant l'arrondissement depuis 25 ans, François DAGNAUD rappelle que dans les années 1990, le 19^e a été pionnier dans la création des Conseils de Quartier. Ces outils permettent de s'informer sur l'actualité, les projets, de participer à la vie locale et d'échanger avec les élus sur les questions de quartier.

François DAGNAUD évoque les nombreux projets engagés sur le quartier Secrétan :

- **Les travaux d'amélioration aux Buttes Chaumont**

La réhabilitation du parc des Buttes Chaumont a deux enjeux majeurs :

- Réduire fortement les consommations d'eau face à un système actuel qui gaspille beaucoup d'eau. L'objectif à atteindre est une réduction d'1 million de mètres cubes par an.
- Conception du parc à changer : un musée végétal devient un parc à vivre.

Ces travaux auront lieu jusqu'en 2014 car il s'agit d'avancer par étapes sans pour autant empêcher les riverains de fréquenter le parc.

Le festival Silhouette sera-t-il maintenu aux Buttes Chaumont cet été ?

Le festival Silhouette ne sera pas accueilli à cause des travaux. Nous cherchons un autre lieu avec eux.

- **La Halle Secrétan**

Après des difficultés pour définir le permis de construire, le chantier de la Halle Secrétan va commencer en mai 2013. Il s'agit de redonner vie au marché qui est progressivement tombé en désuétude. Un Comité de projet Secrétan a été mis en place avec pour objectif la concertation avec l'ensemble des habitants et acteurs concernés, ainsi que la bonne intégration du chantier dans son environnement. Le Comité est

composé du Conseil de Quartier Secrétan, l'association Vivre Secrétan, l'association des commerçants du quartier, les porteurs de projet, la Mairie du 19^e et la Ville de Paris.

A l'issue des 2 ans de chantier, le projet sera en service et accueillera des commerçants afin de maintenir la vocation commerciale de la Halle. Elle aura également de nouvelles activités avec au premier étage une ludothèque associative pour les enfants et les jeunes adolescents. Au sous-sol se trouvera un complexe de fitness.

PRESENTATION DE L'ACCORDERIE DU GRAND BELLEVILLE

Située au 120 Boulevard de Belleville dans le 20^e arrondissement, l'Accorderie est au carrefour de 4 arrondissements et a un rayonnement sur le 19^e arrondissement.

L'Accorderie repose sur un système d'échange de services basé sur le temps et non sur l'argent. Elle véhicule les valeurs suivantes : le renforcement des liens de solidarité dans un même quartier, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Tous les services échangés sont sur un même pied d'égalité. Ainsi, une heure de cours d'informatique a la même valeur qu'une heure de peinture. L'association de l'Accorderie du Grand Belleville compte deux salariés.

L'Accorderie fut élargie à cause du nombre croissant d'inscriptions. Cependant, seules les inscriptions locales sont acceptées car l'idée est de créer des solidarités au niveau du quartier.

L'inscription gratuite se fait par le biais de réunions d'information durant lesquelles les futurs membres visitent les locaux et rencontrent l'équipe. Les dates de réunions sont disponibles sur le site : www.accorderie.fr. Des rendez-vous individuels sont organisés pour les personnes souhaitant s'inscrire mais ne pouvant se libérer aux horaires des réunions. Une fois inscrits, les accordeurs bénéficient d'un accès protégé à l'espace membre pour voir les offres et demandes de services.

L'association organise régulièrement des rencontres conviviales sous forme de gouters partagés ou de pique-niques.

Certaines catégories de services ne sont pas échangeables par le biais de l'Accorderie, par exemple la médecine, ou une activité professionnelle. Concernant ce dernier point, il s'agit de ne pas faire concurrence à l'emploi, mais aussi de valoriser ce que chacun sait faire en dehors de sa profession.

Quelle est la différence avec les Systèmes d'Echange Local ?

Tous les services sont égaux et la monnaie d'échange est le temps. L'échange est très encadré avec des entretiens à l'inscription.

Comment l'Accorderie paie-t-elle des salariés ?

Elle bénéficie de subventions privées et publiques, respectivement de la Fondation MACIF et du département de Paris.

PRESENTATION D'UN PROJET DE CREATION D'UNE ZONE DE RENCONTRE SUR LA BUTTE BERGEYRE

Le projet présenté ce soir vise à échanger avec les habitants sur le classement du quartier de la Butte Bergère en zone de rencontre. Concrètement, il s'agit de passer toute la zone à 20km/h avec la priorité donnée aux piétons sur tout l'espace de voirie.

Cette disposition ne comporte pas d'aménagements spécifiques sur la Butte Bergère car il s'agit d'une adaptation aux usages existants. Cette zone de rencontre implique toutefois une suppression des panneaux interdisant le stationnement et éventuellement des passages piétons.

Les zones de rencontre sont un projet qui concerne Paris et plus particulièrement les quartiers très fréquentés par les piétons (comme des zones touristiques, commerciales ou culturelles) où les rues dont les trottoirs sont si étroits qu'il est difficile d'y marcher. Notamment dans le Marais où la voiture reste autorisée mais elle se met au rythme du piéton. Les cyclistes peuvent également profiter de cette zone de rencontre en circulant dans les deux sens, mais doivent laisser la priorité aux piétons.

Les zones de rencontre sont en continuité avec les zones 30 qui souhaitent faire coexister tous les usages ensemble. Le Maire de Paris a annoncé qu'il souhaitait mettre plus de zones à 30km pour la sécurité routière et l'environnement. Dans le quartier Secrétan, le projet de la zone 30 se situera sur le pourtour

des Buttes Chaumont. La zone 30 permettra de limiter les nombreux accidents rue Manin, rue Botzaris, rue Crimée. Cette mesure sera accompagnée de la mise en place d'une signalisation horizontale et verticale, c'est-à-dire des panneaux et un marquage au sol.

Cette présentation suscite de nombreuses questions et réactions, quant à la suppression des passages piétons, des places de stationnement, et la réelle faisabilité de faire coexister piétons, personnes à mobilité réduite, voitures et autres modes de transport sur un même espace.

Questions/Réponses

Avec une zone de rencontre, les passages piétons ne semblent plus nécessaires. Peut-on s'en passer ? Cela permettrait d'enlever les panneaux de cet endroit si joli et d'améliorer la physionomie.

Les passages piétons restent nécessaires, surtout pour les personnes vulnérables comme les enfants ou les personnes à mobilité réduite car si la vitesse des voitures est limitée, les voitures restent présentes.

Des panneaux B52 d'entrée de zone et B53 de sortie de zone seront mis en place. Les panneaux B52 indique aussi l'autorisation de stationnement uniquement à des emplacements aménagés à cet effet.

Il s'agit d'un projet et nous sommes là pour en discuter.

Entretien des escaliers : transmis à la voirie

Sécurité en haut de certains escaliers : contact à la suite de la réunion avec le commissariat du 19^{ème} arrondissement

Ce projet soumis à concertation et discussion ne convainc ni les habitants ni l'association des habitants de la Butte Bergeyre auquel il était soumis. Il ne sera donc pas retenu par la Mairie du 19^{ème} arrondissement.

PRESENTATION DU PROJET D'AGRICULTURE URBAINE DE L'ASSOCIATION DES HABITANTS DE LA BUTTE BERGEYRE

Créée en 2000, l'association des habitants de la Butte Bergeyre compte aujourd'hui 150 adhérents. Le siège de l'association est situé au 7 rue Rémy de Gourmont dans une ancienne épicerie « l'Utopicerie ». Y ont lieu les expositions d'artistes les samedis et dimanches, des activités pour les enfants, les commandes de paniers bio, des stages de yoga, le rendez-vous de l'association, le lancement de projets et des discussions ainsi que des apéros ou des réunions conviviales

L'association a son jardin partagé, labellisé Main Verte au 80, Rue Georges Lardennois. Les permanences ont lieu les mercredis et dimanches après-midi.

Dans la continuité de ce jardin partagé sera mis en place un projet d'agriculture urbaine. Ce projet associe les habitants et a été élaboré en concertation avec la Mairie. Trois bacs de plantation seront mis aux abords du jardin partagé sur la voie publique pour y faire pousser des plantes aromatiques et des fleurs. Ils seront sur le trottoir afin d'être accessible à tous. Il s'agit d'une étape d'expérimentation qui pourra être étendue aux autres habitants et quartiers s'ils le souhaitent.

Colombe BROSEL : Merci à tous pour votre participation !

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 28 66 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

